



TABLEAU RECAPITULATIF
DES DONATEURS
DON IN MEMORIAM
à imprimer et envoyer

En cas de don global, merci de compléter ce tableau pour que chaque donateur puisse recevoir son reçu fiscal et bénéficier d'une réduction d'impôts de 66%.

Nom du donateur transmettant un don global :

M. Mme Mlle Nom : Prénom :

Informations sur les donateurs participant au don collectif *In Memoriam* :

Nom	Prénom	Adresse complète	Montant du don	Mode de paiement : Espèces, chèque, etc.

Document à imprimer et à nous renvoyer complété avec le bordereau de don *In Memoriam*, disponible en téléchargement sur ce site.

A renvoyer à :

Fédération Française de Cardiologie – Service In Memoriam
5 rue des Colonnes du Trône – 75012 Paris

Dès réception de votre don *In Memoriam*, vous recevrez un reçu fiscal vous ouvrant droit à une réduction d'impôts de 66 % du montant de votre don (jusqu'à 20 % de votre revenu imposable). Par exemple, un don *In Memoriam* de 50 € vous revient, si vous êtes imposable, à 17 €. **Précision** : en cas de chèque global regroupant plusieurs dons *In Memoriam*, vous devez joindre une feuille – téléchargeable sur ce site - précisant les nom, prénom, adresse, montant du don et mode de paiement de chaque donateur, afin que chacun puisse bénéficier de la réduction d'impôts.